

Comme l'indique le rapport de présentation page 85, quelques constructions existent à l'annexe de Marienthal à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle. Ces anciennes constructions, encore habitées aujourd'hui, constituent la rue de la Tuilerie. Même si certaines de ces habitations ont fait place à de nouvelles constructions, la rue de la Tuilerie est encore majoritairement constituée de maisons alsaciennes et de maisons du début du siècle. Actuellement, dans le zonage du POS, la rue de la Tuilerie est classée en zone UA4. Extrait du POS actuel : *Les zones UA sont des zones urbaines équipées. Elles correspondent au village ancien caractérisé par une architecture locale traditionnelle.* Cela correspond tout à fait à la situation de la rue de la Tuilerie. Le PLU indique : *Les zones UA sont des zones urbaines équipées. Elles correspondent au village ancien, de Gries et Marienthal, caractérisé par une architecture locale traditionnelle.* Ceci s'applique encore plus clairement à la rue de la Tuilerie.

Nous remarquons pourtant dans le zonage du PLU, que la moitié de la rue de la Tuilerie est passée en zone UB. Le PLU indique : *Les zones UB sont des zones urbaines où les équipements existent ou sont programmés à court terme. Elles correspondent aux extensions récentes de l'agglomération.* Le nouveau zonage place en zone UB deux maisons alsaciennes parmi les plus anciennes de la rue. En aucun cas il ne s'agit d'une extension récente de l'agglomération. D'autre part, il maintient en zone UA1 les quatre plus récentes constructions qu'a accueillies la rue de la Tuilerie, datant de 2009 et 2017-2018. Les deux dernières constructions, l'une achevée en 2017 et l'autre non encore achevée, sont en toiture terrasse et donnent sur rue. Que le zonage fasse un décroché pour englober ces nouvelles réalisations, alors qu'il exclut des maisons ~~du~~ alsaciennes du début du XXème est aussi incohérent qu'incompréhensible.

Nous demandons à ce que toute la rue de la Tuilerie reste en zone UA, plus précisément UA1.